Aux Sœurs et Frères de MÉDUSE

BULLETIN N°39 – janvier 2015

LE CHAPITRE D'ETE 2014 AU CHATEAU DE LA BÉGUDE



Le Chapitre d'été 2014 de Méduse s'est tenu le samedi 05 juillet au plus haut sommet de l'appellation BANDOL, et plus précisément au Domaine de La BÉGUDE au CAMP du CASTELLET dans le VAR. La Commanderie, les Officiers, les Chevaliers et leurs invités ont été accueillis chaleureusement par Monsieur Guillaume TARI, Commandeur de MÉDUSE et Grand Sonneur de l'Ordre, et son épouse Soledad, Chevalier de MÉDUSE. La météo, particulièrement clémente et généreuse en cette saison, a permis à toute l'assemblée de pouvoir découvrir et apprécier le décor magnifique de la propriété. Après la messe des Chevaliers et la cérémonie des intronisations célébrées dans le chai, Madame Cristina TARI, Monsieur Benoit TARI et Monsieur Jean-Claude BOUCAUD ont été faits chevaliers. Au cours de cette même cérémonie, Messieurs Charles DUCHAINE et Albéric PHILIPON ont été élevés au grade d'officier. Les excellentes agapes, préparées et servies par le traiteur Roland PAIX de Saint-Maximin, ont été ponctuées par les traditionnelles lampées, et relevées par une sélection de fines huiles de Provence (voir aussi en page 4/4).

ETE 2014 - TROPHEE BAILLI DE SUFFREN A SAINT-TROPEZ



Pierre André de SUFFREN, naquît en 1729. Fils du marquis de SAINT-TROPEZ, il mènera une prestigieuse carrière d'officier de la Marine Royale de Louis XVI qui l'élèvera au grade de vice-amiral (voir photo de gauche ci-contre). Il servira toute sa vie l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, notamment sur l'île de MALTE où il séjournera à plusieurs reprises. Il sera nommé bailli de cet Ordre à l'âge de 57 ans, 3 ans seulement avant sa mort, ce qui lui vaudra plus tard le titre de «BAILLI DE SUFFREN ». Pour lui rendre hommage, la ville de SAINT-TROPEZ lui a élevé une statue (voir photo du centre ci-dessous), et encore plus récemment, le MARENOSTRUM RACING CLUB a lancé l'idée du TROPHEE BAILLI DE SUFFREN, une course croisière de « gentlemen » au large entre SAINT-TROPEZ et MALTE, avec des escales en SICILE et en SARDAIGNE, réservée à des voiliers de tradition de plus de 11 mètres, où la compétition doit rester amicale entre ces bateaux d'exception.

A l'occasion de la XIII^e édition de cette épreuve qui s'est déroulée cette année du 28 juin au 11 juillet, un hommage particulier a été rendu le vendredi 27 juin à l'Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse au cours du dîner des Armateurs du Bal de la Marine.

Sur invitation des organisateurs, notre Grand Maître Jean-Pierre BOYER et quatre fidèles Commandeurs parmi lesquels on reconnaîtra Nathalie COQUELLE, Pierre LASSERRE, Georges ROMÉO et Daniel VEYSSI (voir photo de droite ci-dessous) ont magistralement ont représenté notre Ordre en général et la Commanderie en particulier. Une soirée qui aura fait des envieux parmi tous nos Chevaliers!







LE MERITE AGRICOLE POUR DEUX CHEVALIERS DE MEDUSE



La rédaction du bulletin de MÉDUSE est heureuse d'adresser toutes ses félicitations au Commandeur Georges ROMÉO, Grand Argentier de notre Ordre, et au nouveau Chevalier Michel DESSUS, Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes, tous deux institués chevaliers de l'Ordre du Mérite Agricole. Ils ont été présentés respectivement par Jean-Pierre BOYER et Daniel VEYSSI à l'occasion de notre Chapitre d'été au Domaine de La BÉGUDE, et leurs décorations leur ont été remises par notre Grand Maître Jean-Pierre BOYER, luimême Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole depuis janvier 2010. L'Ordre du Mérite Agricole comprend les grades de chevalier, d'officier, et de commandeur. Cela ne vous rappelle-t-il pas quelque chose?



LA SAINT-VINCENT 2015 AU DOMAINE DE LA BARATONNE

A l'ombre de vieux et majestueux platanes, une bastide provençale du XVIIIe tout en séduction est le cœur historique du Domaine viticole de La BARATONNE qui produit des vins depuis 1735. Située à La GARDE, tout près de TOULON, cette magnifique propriété a été reprise en 2011 par la famille BESSUDO qui l'a entièrement réhabilitée, avec une ligne de conduite essentielle : le respect de l'esprit et de l'âme de ses origines. La Bastide et la été entièrement rénovées Bergerie ont reconstruites à l'identique. Seuls la cave et le bâtiment technique, situés dans la Bergerie, ont été modernisés et abritent aujourd'hui des installations garantes de l'obtention d'une qualité optimale pour activités du Domaine de la vin. Les BARATONNE ne se limitent pas à la production et





la commercialisation d'huiles blanches, rosées et rouges. Un salon de réception modulable peut accueillir jusqu'à 350 personnes pour des soirées privées, mariages ou séminaires. La bastide dispose de 5 chambres de charme. Ces chambres d'hôtes, à la décoration soignée inspirée du style provençal, ont une vue sur le jardin paysager, la fontaine Louis XIV et les vignes qui s'étendent au loin. Véritable havre de paix, leur équipement moderne vous apportera tout le confort souhaité, pourquoi pas le week-end du 18 janvier prochain, à l'occasion de notre Chapitre de la Saint-Vincent 2015. Le Domaine de La BARATONNE sera en effet notre hôte pour la messe des Chevaliers, la cérémonie des intronisations et l'apéritif. Le repas sera ensuite servi à quelques pas, chez notre Grand Hospitalier Chantal AUGIAS, à l'AUBERGE PROVENCALE.

LA 28^e FETE DU VIN NOUVEAU A TARADEAU

Le dimanche 16 novembre 2014, à l'invitation de Gilbert GALLIANO, Maire de TARADEAU et chevalier de Méduse, plusieurs chevaliers, officiers et Commandeurs ont accompagné notre Grand Maître à la vingt-huitième édition de la fête du vin nouveau qui s'est déroulée sous un soleil radieux, au lendemain des intempéries qui ont touché le Var. Après la messe des vignerons et le défilé dans les rues du village, Jean-Pierre BOYER, dans son discours de présentation de notre Ordre, a déclaré : « Le voilà bien arrivé ce beau millésime. Après trois années de petite récolte en quantité, Bacchus nous a accordé une grande joie pour la récolte 2014 que nous allons bientôt découvrir. Je puis vous affirmer que Dionysos nous a fait bénéficier de très belles vendanges ». La lampée, ordonnée

pour la circonstance par notre Grand Argentier Georges ROMÉO, a ravi la foule venue nombreuse pour vivre cette belle fête provençale.



LES HUILES DES CHEVALIERS DE MEDUSE A L'HONNEUR

Au repas du Chapitre d'été en juillet dernier, les huiles que vous avez pu déguster ont, comme le veut notre tradition, toutes été présentées et offertes par des membres de MEDUSE.

Au prochain Chapitre de la Saint-Vincent qui se tiendra le dimanche 18 janvier 2015 au Domaine de La BARATONNE, une tombola vous permettra de gagner des coffrets contenant quelques unes de ces huiles :

➤ Bandol : **Domaine de La BÉGUDE**

Route des Garrigues - 83330 LE CAMP DU CASTELLET Tél. 04 42 08 92 34 – Fax 04 42 08 27 02 – Courriel contact@domainedelabegude.fr

➤ Coteaux Varois en Provence : **Domaine des ANNIBALS**

Hameau des Gaëtans, Route de BRAS – 83170 BRIGNOLES

Tél: 04 94 69 30 36 – Fax: 04 94 69 50 70 – Courriel dom.annibals@orange.fr

➤ Côtes de Provence : **Domaine de PEIRECÈDES**

Chemin de la Mué - PIERREFEU 83390 CUERS

Tél: 04 94 48 67 15 – Fax: 0494485230 – Courriel <u>peirecedes@domainedespeirecedes.com</u>

➤ Côtes de Provence : **Domaine CARPE DIEM**

4436, Route de Carcès, RD 13 - 83570 COTIGNAC

Tél. 04 94 04 72 88 – Fax 04 42 08 27 02 – Courriel contact@chateaucarpediem.com

➤ Côtes de Provence : **Domaine du Jas d'ESCLANS**

Route de CALLAS (D 25) – 83920 – LA MOTTE en PROVENCE

Tél. 04.98.10.29.29 - Fax 04.98.10.29.28 - Courriel contact.jasdesclans@wanadoo.fr

➤ Bandol : Château La ROUVIÈRE

Domaine BUNAN BP 17 - 83740 LA CADIÈRE D'AZUR

Tél. 04 94 98 58 98 – Fax 04 94 98 60 05 – Courriel bunan@bunan.com

➤ Bandol : Château Salettes

Chemin de Salettes - 83740 - LA CADIERE D'AZUR

Tél. 04 94 90 06 06 – Fax 04 94 90 04 29 - Courriel salettes@salettes.com

COTISATION 2015

Pour tous les Chevaliers, Officiers et Commandeurs, la cotisation 2015 à l'Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse reste fixée à 60€00. A régler à notre Grand Argentier :

Georges ROMÉO 14 Place des Ecoles 83790 - PIGNANS

Le chèque du montant de la cotisation est à libeller au nom de :

« Ordre de Méduse »

La rédaction du bulletin de Méduse vous souhaite, ainsi qu'à toutes vos familles et à vos proches, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année 2014. Elle espère que vous ferez sur vos tables une place de choix aux huiles de Provence, à consommer comme il se doit avec modération, et vous donne rendez-vous le dimanche 18 janvier pour le prochain Chapitre de la Saint-Vincent qui sera, nous l'espérons, une nouvelle occasion pour tous de partager un grand moment d'amitié dans un cadre renouvelé et toujours prestigieux.

